



FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SPORTS CYCLISTES
4545, av. Pierre-de-Coubertin, Montréal, (QC) H1V 0B2
www.fqsc.net
info@fqsc.net

ÉQUIPE DU QUÉBEC ROUTE ET PISTE PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2017-18

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Sélectionner et préparer les athlètes qui prendront part aux Jeux du Canada 2017 (nés entre 1995 et 2000);
- Identifier et développer les athlètes qui ont un potentiel d'intégrer les programmes de l'équipe nationale et/ou d'équipes professionnelles;
- Identifier et développer les athlètes qui ont un potentiel de terminer parmi les cinq premiers lors différents Championnats canadiens sur route et piste U23 et junior.

Pour ce faire, en 2017, l'Équipe du Québec sera divisée en deux groupes d'athlètes : athlètes d'endurance (route et piste) et athlètes de vitesse (piste). Le développement de ces deux groupes d'athlètes se fera dans un premier temps par l'identification de talent, et par la suite un suivi sera effectué avec les athlètes afin de poursuivre leur développement.

Des projets d'entraînement, de développement ou de performance seront offerts aux athlètes via les programmes de l'équipe du Québec.

DÉFINITION DE CHACUN DES GROUPES

Groupe d'endurance :

Les athlètes de ce groupe évoluent dans les catégories U23 et U19 et sont en priorité des athlètes polyvalents qui devront pouvoir intégrer les programmes d'endurance sur route et piste de l'équipe du Québec. Les athlètes devront réaliser au moins un des standards de l'équipe du Québec sur piste. L'accès à ce groupe se fera suite aux recommandations du Comité de sélection, en fonction de performances réalisées lors d'activités où l'entraîneur de l'équipe du Québec est présent, ainsi que par les résultats obtenus lors de compétitions où un système de chronométrage électronique est utilisé. Ce groupe pourra comporter également des athlètes qui souhaitent se spécialiser sur route, s'ils ont rencontré des critères de brevet (Cyclisme Canada), ont terminé dans les 5 premiers de leur catégorie lors des Championnats canadiens (route ou CLM), ont été sélectionnés par l'équipe nationale pour un projet de compétition de l'année en cours (12 derniers mois), ou ont terminé 1^{er} ou 2^e des Championnats québécois (route ou CLM). Les athlètes de plus de 22 ans qui ont rencontré les critères de brevet de Cyclisme Canada, qui ont été sélectionnés pour les Championnats du monde, ou qui ont représenté le Canada dans de grands Jeux seront ajoutés à la liste du groupe d'endurance.

Groupe de vitesse :

Les athlètes (sans limite d'âge) de ce groupe sont des spécialistes des épreuves de vitesse sur piste. Ils devront réaliser un des standards de l'équipe du Québec et ou de l'équipe nationale sur piste. L'accès à ce groupe se fera suite aux recommandations du Comité de sélection, en fonction de performances réalisées lors d'activités où l'entraîneur de l'équipe du Québec est présent, ainsi que par les résultats obtenus lors de compétitions où un système de chronométrage électronique est utilisé. Les athlètes qui ont rencontré des critères de brevet (Cyclisme Canada) ou qui ont été sélectionnés par l'équipe nationale pour un projet de compétition de l'année en cours (12 derniers mois) sont automatiquement inclus dans ce groupe.

Accès et maintien aux groupes-cibles

Le comité du développement et de l'élite procédera à la sélection ainsi que la mise à jour de la liste des groupes cible dans les 30 jours suivant les différents Championnats canadiens (route et piste) en se basant sur les éléments mentionnés dans la section 2.1 du document. La liste des athlètes figurant sur les différents groupes sera affichée via le site internet de la FQSC. Un athlète qui désire intégrer un des groupes cible doit soumettre sa candidature en remplissant le formulaire « Candidature-Groupe Cible » disponible sur site de la FQSC un maximum de 5 jours suivant la tenue d'un Championnat canadien via courriel à l'entraîneur en chef de l'équipe du Québec, à l'adresse courriel suivante : pchoquette@fqsc.net Pour chacun des groupes d'âge, homme et femme, les résultats soumis seront comparés dans l'ordre suivant :

- 1- Résultats internationaux (si 1^{er} tiers des participants)
- 2- Résultats des Championnats canadiens et québécois (route et piste, excluant le critérium)
- 3- Nombre et % de réalisation des standards
- 4- L'ensemble des résultats obtenus lors des épreuves figurant dans ce document comme projet de compétition et/ou épreuves de sélection.

Le comité de sélection peut demander aux athlètes de démontrer une progression personnelle constante afin de maintenir leur nom sur les liste des groupes cible. L'athlète devra alors démontrer cette progression via une planification annuelle justifiée, soit par les tests physiologiques réalisés à l'aide d'un capteur de puissance, ou via des % de réalisation de standards de l'équipe du Québec lors de performances réalisées en compétitions où un système de chronométrage électronique est utilisé, ou en présence de l'entraîneur de l'équipe du Québec. Cette justification devra être soumise par l'athlète et/ou son entraîneur. Les trois tests physiologiques suivants seront demandés si la justification est faite en ce sens : CP6sec, CP4min et CP20min.

CONSIDÉRATIONS IMPORTANTES

Tous les projets de l'équipe du Québec sont conditionnels à leur financement.

Les projets qui suivent constituent des projections faites à partir des revenus escomptés (subventions et commandites).

Le nombre d'athlètes identifiés pour les différents projets constitue un maximum. Ce nombre peut varier à la baisse si le Comité du développement et de l'élite juge que le nombre d'athlètes compétitifs pour le dit projet est inférieur au nombre maximum établi.

Dans le cas de certains projets, les athlètes excellence (brevetés SR) sont présélectionnés, dans la mesure où le brevet a été obtenu dans la catégorie où ils évoluent.

Sont également présélectionnés, les athlètes ayant remporté un titre national dans une épreuve individuelle dans les catégories Junior, U23 et Élite, dans la mesure où ces athlètes évoluent encore dans les mêmes catégories (le critérium n'est pas pris en compte).

Toute présélection est de plus conditionnelle à ce que les athlètes concernés démontrent un niveau de compétition suffisant pour représenter adéquatement l'équipe du Québec lors des projets en question.

Tout athlète sélectionné sur un projet de l'équipe du Québec devra prendre part aux épreuves (individuelles ou par équipe) indiquées par l'entraîneur de l'équipe du Québec.

Par ailleurs, le Comité du développement et de l'élite peut en tout temps retirer et/ou remplacer un athlète sélectionné sur un projet de l'équipe du Québec, ou du groupe de vitesse ou d'endurance, s'il juge que l'athlète affiche un comportement ou fait preuve d'une attitude qui contrevient à l'esprit de l'équipe du Québec.

Exceptionnellement, le Comité du développement et de l'élite pourra augmenter le nombre d'athlètes qui représenteront le Québec dans un ou l'autre des projets. Le cas échéant, cet athlète constituera un choix de comité.

Enfin, il importe de mentionner que tous ces projets feront l'objet d'une contribution de la part des athlètes (nourriture, hébergement, . . .). Cette contribution est essentielle pour la réalisation de ces projets. Les conditions de participation de la part des athlètes seront précisées à ces derniers suite à la sélection finale pour chaque projet.

2.0 PROCESSUS DE SÉLECTION

2.1 Performances et spécificité

Voici une description générale du processus de sélection des coureurs dans les différents projets de l'équipe du Québec. Comme vous pourrez le constater, la plupart des athlètes sont sélectionnés selon des critères automatiques, exception faite des choix de comité qui seront basés sur les critères d'évaluation mentionnés plus bas.

Le Comité du développement et de l'élite a réduit au minimum le nombre d'athlètes sélectionnés selon des choix de comité. Toutefois, en raison de la nature et des exigences du sport, il est impératif que le comité de sélection puisse procéder au choix de quelques athlètes dans le cadre des différents projets de l'équipe du Québec.

Cyclisme sur route

Le cyclisme sur route ne saurait être comparé à des sports comme le ski de fond ou l'athlétisme, où les performances individuelles suffisent pour porter un jugement définitif sur la valeur d'un athlète et son importance au sein de l'équipe.

Les interactions des coureurs lors d'une course, le caractère collectif de ce sport, et les différents rôles que les athlètes sont parfois appelés à jouer, sont des caractéristiques importantes du cyclisme sur route. On doit donc tenir compte de ces caractéristiques dans la composition d'une équipe compétitive, dans la poursuite des objectifs de performance aux quels est tenue l'équipe du Québec.

Cyclisme sur piste

Dans les épreuves individuelles chronométrées (CLM et poursuite individuelle), les athlètes seront généralement sélectionnés en fonction de l'atteinte de standards de performance en temps. Pour les autres épreuves (sprint, course aux points, omnium, ...), outre des standards de performance en temps, seront également pris en considération d'autres aspects importants.

Voici les critères (10) sur lesquels les membres du Comité de sélection s'appuieront pour effectuer les choix de comité.

- Exigences spécifiques de la course;
- Les résultats des tests physiologiques et % de réussite des standards faits en présence de l'entraîneur de l'équipe du Québec et/ou de chronométrage électronique;
- Complémentarité et capacité démontrée à travailler en équipe;
- Performances récentes les plus élevées (route et piste);
- Régularité dans l'obtention de performances élevées;
- Résultats antérieurs dans le cas d'un athlète blessé ou malade;
- Perspective d'être sélectionné sur des projets de l'équipe nationale (route et piste);
- Progression affichée et possibilité de développement;
- Age et expérience;
- Comportement et attitude générale ou spécifique.

Standards

Standards Femmes			
Épreuves	Éq. Nationale	Éq du Québec	Éq du Québec Dév.
Vitesse			
Sprint (200m lancé) SR	00:11,560	00:12,138	00:12,485
Sprint (200m lancé) JR	00:12,278	00:12,892	00:13,260
500m dép. arrêté SR	00:35,597	00:37,377	00:38,445
500m dép. arrêté JR	00:37,491	00:39,366	00:40,490
250m dép. arrêté SR Sprint Éq.	00:19,869	00:20,862	00:21,452
Endurance			
poursuite ind. 3000m SR	03:44,700	03:55,935	04:02,676
poursuite ind. 2000m (JR)	02:32,720	02:40,356	02:44,938
tour lancé (250m) SR	00:15,099	00:15,854	00:16,307
500m départ arrêté SR	00:37,357	00:39,225	00:40,346

Standards Hommes			
Épreuves	Éq. Nationale	Éq du Québec	Éq du Québec Dev.
Vitesse			
Sprint (200m lancé) SR	00:10,407	00:10,927	00:11,240
Sprint (200m lancé) JR	00:10,988	00:11,537	00:11,867
1km départ arrêté SR	01:04,420	01:07,641	01:09,574
1km départ arrêté JR	01:06,434	01:09,756	01:11,749
250m dép. arrêté SR Sprint Éq.	00:18,314	00:19,229	00:19,779
Endurance			
poursuite ind. 4000m SR	04:29,209	04:42,669	04:50,746
poursuite ind. 3000m (JR)	03:30,790	03:41,330	03:47,653
tour lancé (250m) SR	00:13,856	00:14,549	00:14,964
1km départ arrêté SR	01:06,384	01:09,703	01:11,695

Note :

- Les athlètes U23 devront réaliser les standards SR développement;
- Les athlètes Élite devront réaliser les standards SR;
- Les standards équipe du Québec doivent être réalisés pour une participation aux projets de compétition;
- Les standards de l'équipe du Québec développement doivent être réalisés pour une participatic camps de développement et activités de développement;
- Pour obtenir une recommandation de l'entraîneur de l'équipe du Québec en vue d'obtenir une invitation à un projet national, les standards nationaux devront être réalisés à l'aide d'un système de chronométrage électronique.

3.1 CHAMPIONNATS CANADIENS SUR ROUTE

Ottawa/Gatineau, Québec, 24 au 28 juin 2017 (Junior, U23, Élite, H et F)

La composition finale de l'équipe du Québec sera connue le 8 juin

Processus de sélection

Seniors hommes Élite

Les athlètes de la catégorie Élite appartenant à un groupe sportif devront courir pour leur formation. Le Comité du développement et de l'élite se réserve la possibilité de choisir des athlètes de catégorie Élite en cas d'exception et s'ils ne font pas partie d'un groupe sportif. À performance égale (résultats égaux ou comparables), un coureur U23 sera priorisé dans la sélection.

Seniors hommes U23

Les athlètes U23 membres de GS CC ou UCI peuvent choisir de demeurer avec leur équipe pour disputer les Championnats canadiens, s'ils le désirent.

Les épreuves de sélection sont les suivantes :

06/05	G.P. Granby * (CLM ind) (7, 5, 3, 2, 1)
13-14/05	G.P. Raymond (route) (7, 5, 3, 2, 1)
	G.P. Raymond (CLM ind) (7, 5, 3, 2, 1)
02-04/06	G.P. Charlevoix (route) (7, 5, 3, 2, 1)
	G.P. Charlevoix (CLM ind) (7, 5, 3, 2, 1)

* participation obligatoire, sauf empêchement majeur

Athlètes sélectionnés (selon l'ordre prioritaire suivant):

1. Premier aux points au CLM
2. Deuxième aux points CLM
3. Premier aux points, autre que les athlètes déjà sélectionnés
4. Choix de Comité
5. Choix de Comité
6. Choix de Comité

Juniors hommes

Participation obligatoire avec l'équipe du Québec si sélectionné.

Les épreuves de sélection sont les suivantes :

06/05	G.P. Granby * (CLM ind) (7, 5, 3, 2, 1)
13-14/05	G.P. Raymond (route) (7, 5, 3, 2, 1)
	G.P. Raymond (CLM ind) (7, 5, 3, 2, 1)
02-04/06	G.P. Charlevoix (route) (7, 5, 3, 2, 1)
	G.P. Charlevoix (CLM ind) (7, 5, 3, 2, 1)

* participation obligatoire, sauf empêchement majeur

Athlètes sélectionnés (selon l'ordre prioritaire suivant) :

1. Premier aux points au CLM
2. Deuxième aux points au CLM

ÉQ. QC ROUTE-PISTE 2017-2018
28.03.2017

3. Premier aux points, autre que les athlètes déjà sélectionnés
4. Choix de Comité
5. Choix de Comité
6. Choix de Comité

Seniors femmes Élite

Les athlètes de la catégorie Élite devront courir pour leur formation. Le Comité du développement et de l'élite se réserve la possibilité de choisir une athlète Élite en cas d'exception. Exemple : athlète n'appartenant pas à un groupe sportif et présentant d'excellents résultats lors des courses antérieures aux Championnats canadiens permettant d'envisager un résultat parmi les cinq premières de la course sur route lors des Championnats canadiens de l'année en cours.

Seniors femmes U23

Les athlètes U23 membres de GS CC ou UCI peuvent choisir de demeurer avec leur équipe pour disputer les Championnats canadiens, si elles le désirent.

Les épreuves de sélection sont les suivantes :

06/05	G.P. Granby * (CLM ind) (7, 5, 3, 2, 1)
13-14/05	G.P. Raymond (route) (7, 5, 3, 2, 1)
	G.P. Raymond (CLM ind) (7, 5, 3, 2, 1)
02-04/06	G.P. Charlevoix (route) (7, 5, 3, 2, 1)
	G.P. Charlevoix (CLM ind) (7, 5, 3, 2, 1)

* participation obligatoire, sauf empêchement majeur

Athlètes sélectionnées (selon l'ordre prioritaire suivant):

1. Première aux CLM de Granby
2. Première aux points, autre que l'athlète déjà sélectionnée
3. Choix de comité
4. Choix de comité

Juniors femmes

Participation obligatoire avec l'équipe du Québec si sélectionnée.

Les épreuves de sélection sont les suivantes :

06/05	G.P. Granby * (CLM ind) (7, 5, 3, 2, 1)
13-14/05	G.P. Raymond (route) (7, 5, 3, 2, 1)
	G.P. Raymond (CLM ind) (7, 5, 3, 2, 1)
02-04/06	G.P. Charlevoix (route) (7, 5, 3, 2, 1)
	G.P. Charlevoix (CLM ind) (7, 5, 3, 2, 1)

* participation obligatoire, sauf empêchement majeur

Athlètes sélectionnées (selon l'ordre prioritaire suivant):

1. Première aux points du cumulatif du CLM
2. Première aux points, autre que l'athlète déjà sélectionnée
3. Choix de comité
4. Choix de comité

3.2 CHAMPIONNATS CANADIENS SUR PISTE 2017

Milton, Ontario; septembre 2017 (dates à confirmer) (Senior, H et F)

Les athlètes seniors doivent réaliser un ou plusieurs standards pour être sélectionnés en vue des Championnats canadiens sur piste (voir tableau des standards en page 4). Les temps peuvent être réalisés lors des Championnats québécois sur piste ou dans d'autres activités où l'entraîneur de l'équipe du Québec est présent. Ces standards doivent également être réalisés avec un système de chronométrage électronique.

Le Comité de sélection prendra également en considération lors des sélections la formation d'équipes de sprint et de poursuite. Les athlètes sélectionnés, incluant ceux qui portent les couleurs de leur équipe lors des épreuves individuelles, devront courir sous les couleurs de l'équipe du Québec pour les épreuves en équipe.

Processus de sélection

Les sélections pour les Championnats canadiens sur piste de Milton se feront dans le cadre des Championnats québécois sur piste (participation obligatoire) à Bromont, les 2 et 3 septembre.

Senior Homme et femme

- Les athlètes membres de l'équipe nationale senior sont présélectionnés mais la participation aux Championnats québécois reste obligatoire;
- Les autres athlètes seniors devront réaliser un des standards (page 4) pour être considérés;
- Un maximum de 10 athlètes (6 hommes et 4 femmes) seront sélectionnés;
- Le Comité de sélection se réserve le droit de revoir à la hausse ou à la baisse le nombre d'athlètes sélectionnés selon le niveau de performance démontré;
- Dans le cas où un grand nombre d'athlètes réalise certains standards, le Comité de sélection se réserve le droit de réduire le nombre d'athlètes sélectionnés dans cette catégorie, en prenant en considération :
 - Le pourcentage du standard réalisé
 - Le fait d'avoir réalisé plus d'un standard
- Les meilleures performances seront considérées en fonction des possibilités de remporter une médaille lors des Championnats canadiens.

3.3 CHAMPIONNATS CANADIENS SUR PISTE 2018 – U19 et U17

Milton, Ontario; dates à confirmer, avril 2018

Processus de sélection

Les sélections pour les Championnats canadiens sur piste de Milton se feront dans le cadre des Championnats québécois sur piste à Bromont, les 2 et 3 septembre. Les résultats obtenus lors des épreuves sur piste entre les mois de septembre 2017 et mars 2018 seront aussi considérés afin de finaliser la composition de l'équipe.

La participation aux Championnats québécois sur piste est obligatoire. Les athlètes devront prendre part à toutes les épreuves inscrites à l'omnium. Les athlètes ayant participé à des projets de l'équipe nationale sur piste en 2017 seront présélectionnés.

Le comité de sélection priorisera lors des sélections la formation d'équipes de sprint et de poursuite. Les athlètes sélectionnés devront courir sous les couleurs de l'équipe du Québec lors des Championnats canadiens.

Junior Homme et femme

- Avoir réalisé au moins un des standards (page 4) pour être considéré;
- Un maximum de 11 athlètes (6 hommes et 5 femmes) seront sélectionnés;
- Le Comité de sélection se réserve le droit de revoir à la hausse ou à la baisse le nombre d'athlètes sélectionnés selon le niveau de performance démontré;
- Dans le cas où un grand nombre d'athlètes réalise certains standards, le Comité de sélection se réserve le droit de réduire le nombre d'athlètes sélectionnés dans cette catégorie, en prenant en considération :
 - Le pourcentage du standard réalisé
 - Le fait d'avoir réalisé plus d'un standard
- Pour les cadets 2^e année qui évolueront dans la catégorie junior en 2018, ils devront réaliser un des standards juniors entre le 1^{er} septembre 2017 et le 15 mars 2018 pour être considéré pour les Championnats canadiens juniors en 2018.

Cadet Homme et femme

- Le premier cadet garçon 1^{ère} année et la première cadette 1^{ère} année à l'omnium des Championnats québécois seront sélectionnés pour les Championnats canadiens sur piste.
- D'autres athlètes pourront s'ajouter selon leurs performances dans les épreuves individuelles (200m lancé, 500m, poursuite) lors des Championnats québécois. Ces athlètes constitueront des choix de comité.

IMPORTANT : Les athlètes sélectionnés devront confirmer leur niveau de forme et de préparation lors d'épreuves sur piste entre novembre 2017 et mars 2018. Un plan d'entraînement pourra être exigé des athlètes afin de valider leur niveau de préparation en vue des Championnats canadiens.

3.4 JEUX DU CANADA - Junior et U23 H-F

Winnipeg, Manitoba, 6 au 12 août 2017 (17 à 22 ans dans l'année 2017, H et F)

La composition finale de l'équipe du Québec **sera connue le 8 juin**

Processus de sélection

Hommes et femmes

Les athlètes des catégories Junior et U23 sont éligibles pour les Jeux du Canada et seront regroupés dans un même peloton lors de l'épreuve de sélection qui se déroulera les 14 et 15 mai lors du grand prix de St-Raymond. Lors des jeux du Canada, aucune limite de braquet n'est appliquée; il en sera de même pour l'épreuve de sélection. La délégation finale pour les Jeux sera composée de 5 hommes et 5 femmes. Des substituts seront également sélectionnés pour combler des places vacantes le cas échéant.

L'épreuve de sélection est la suivante :

25-26/05	G.P St Raymond (Route) (7, 5, 3, 2, 1)
	G.P. St Raymond (CLM ind) (7, 5, 3, 2, 1)
	G.P. St Raymond (Course aux pts) (7, 5, 3, 2, 1)

Les athlètes seront sélectionnées selon l'ordre prioritaire suivant. (Même principe pour les hommes et les femmes). Advenant une égalité aux points, le rang obtenu lors de la course sur route servira à départager les athlètes.

1. Premier au CLM
2. Premier de la course aux points
3. Premier aux points, autre que les athlètes déjà sélectionnés
4. Choix de Comité
5. Choix de Comité

Les substituts constitueront tous des Choix de Comité

3.5 JEUX DE LA FRANCOPHONIE – Homme (18-24 ans), Femme (18-35 ans)
Abidjan, Côte d'Ivoire, 24 au 28 juillet 2017

Processus de sélection

Sur invitation – Le comité de sélection établira ses choix en fonction des critères énumérés dans la section 2 du document selon les résultats obtenus en 2016 et début 2017 des athlètes éligibles pour cette épreuve. Chez les femmes, les athlètes non éligibles aux Jeux du Canada seront priorisées. Pour les hommes, les athlètes de 23 et 24 ans jugés compétitifs seront priorisés pour ce projet. À noter qu'aucun athlète sélectionné pour les Jeux du Canada ne pourra participer aux Jeux de la Francophonie.

3.6 GRAND PRIX GATINEAU ET CHRONO GATINEAU (UCI 1.1) – Senior femme
Gatineau 19 et 20 mai 2017(max : 6 athlètes Senior F) – exceptionnellement, une athlète junior femme à sa dernière saison pourrait être sélectionnée

La présence de l'équipe du Québec est conditionnelle à la disponibilité de coureuses jugées compétitives pour cette épreuve, à savoir :

- Membre d'une équipe professionnelle, dont l'équipe ne prend pas le départ de l'épreuve;
- Avoir démontré un haut niveau de compétitivité depuis le début de la saison, incluant les courses aux États-Unis et en Europe.
- Athlètes ayant obtenu de bons résultats lors de la journée de détection de talent (7 mai);
- Participation obligatoire au CLM Granby.

Processus de sélection

Considérant les éléments mentionnés ci-haut, les athlètes seront sélectionnés sur invitation. Si le nombre de coureuses jugées compétitives est inférieur à quatre, l'équipe du Québec ne prendra pas le départ de cette course. La décision finale pour engager une équipe sera prise au plus tard le 8 mai 2017.

3.7 TOUR DE L'ABITIBI (UCI-NCUP) – Junior homme
Rouyn-Noranda ; 17-23 juillet 2017 (6 athlètes Junior H)

Participation obligatoire avec l'équipe du Québec, si sélectionné. La composition finale de l'équipe du Québec sera connue le 5 juillet ou suite à l'annonce de la composition de l'équipe nationale.

Processus de sélection

Les épreuves de sélection sont les suivantes :

- 06/05 G.P. Granby * (CLM ind) (5, 4, 3, 2, 1)
- 13-14/05 G.P. St Raymond (route, CLM ind et course aux pts) (7, 5, 3, 2, 1/par épreuve)
- 02-04/06 G.P. Charlevoix (critérium et CLM) (5, 4, 3, 2, 1/par épreuve)
- 24-28/06 Champ. canadiens (course sur route et CLM) (7, 5, 3, 2, 1/par épreuve)

* participation obligatoire aux épreuves de sélection, sauf empêchement majeur

Athlètes sélectionnés (selon l'ordre prioritaire suivant – parmi les athlètes non sélectionnés par l'équipe canadienne).

1. Meilleur athlète à l'épreuve du CLM individuel lors des Championnats canadiens
2. Meilleur athlète au cumulatif de points au CLM individuel autre que le meilleur lors du Championnat canadien
3. Premier athlète aux points, autre que ceux sélectionnés par le CLM individuel
4. Choix de Comité
5. Choix de Comité
6. Choix de Comité
7. Les substituts constitueront tous des Choix de Comité

* Dans le cas des choix de Comité, à performance égale, les athlètes à leur première saison chez les juniors seront priorités. Les résultats obtenus lors des Mardis cyclistes de Lachine (6 juin au 4 juillet inclusivement) pourront être considérés compte tenu de la nature et du calibre de ces courses. Les % de réalisation des standards sur piste seront également considérés dans la mesure où les athlètes démontrent qu'ils pourront être compétitifs lors du Tour de l'Abitibi.

3.8 Milton International Challenge

Milton, Ontario (projet à confirmer) octobre 2017

Processus de sélection

Sur invitation – les athlètes sélectionnés (junior et senior) seront ceux qui ont été sélectionnés pour les Championnats canadiens sur piste.

3.9 Projet Un Jour Pro Tour

Mars 2018 – endroit et projet à déterminer (maximum : 6 hommes et 4 femmes)

Processus de sélection

Sur invitation/choix de comité – Priorité accordée aux athlètes des groupes cibles ainsi que certains athlètes qui prendront part aux Championnats canadiens sur piste junior en 2018. L'annonce des participants sera connue 30 jours avant le début du projet. Les athlètes doivent signifier leur intérêt avant le 10 novembre 2017. Les résultats des athlètes qui ont effectué une demande seront comparés selon les points énumérés dans la section « Accès et maintien aux groupes cibles ».

3.10 Challenge de l'Est du Canada et/ou Ontario Cup
Milton, Ontario, dates à confirmer (janvier et février 2018)

Processus de sélection

Sur invitation – Priorité accordée aux athlètes de la LAI-RP et du groupe cible d'endurance, de moins de 23 ans/ou qui prendront part aux Championnats canadiens sur piste junior en 2018. Les résultats des compétitions et des tests en 2017 seront également pris en considération.

4.0 CAMPS D'ENTRAÎNEMENT

4.1 Camp sur route Californie
Malibu, Californie ; 4 au 16 janvier 2018

Objectifs du camp:

Camp d'entraînement de volume. Cette région de la Californie est très montagneuse et idéale pour l'entraînement en endurance. Différents ateliers seront offerts sur place, lesquels viseront à accroître les connaissances des athlètes, ainsi qu'à peaufiner leurs habiletés techniques et tactiques.

Processus de sélection

Sur invitation/choix de comité – Priorité accordée aux athlètes des groupes cibles ainsi que certains athlètes qui seront sélectionnés pour les Championnats canadiens sur piste junior en 2018. L'annonce des participants sera connue 30 jours avant le début du projet. Les athlètes doivent signifier leur intérêt avant le 10 novembre 2017. Les résultats des athlètes qui ont effectué une demande seront comparés selon les points énumérés dans la section « Accès et maintien aux groupes cibles ».

4.2 Journées de détection de talent

Bromont ; des dates pourront être ajoutées selon les disponibilités. Les détails seront affichés sur le site de la FQSC.

- 7 mai – Junior et cadet

Objectifs :

Identifier les athlètes qui pourront intégrer les groupes cibles de vitesse et d'endurance. Les résultats des tests pourront également servir à prioriser les athlètes lors des choix de comité en vue d'invitation sur différents projets de l'équipe du Québec.

Participation :

Pour participer à cette journée de détection de talent, les athlètes devront être recommandés par leurs entraîneurs. Selon la capacité et le nombre de participants, il se peut que le Comité de sélection demande aux athlètes de soumettre les résultats de certains tests réalisés à l'aide de capteurs de puissance. La participation à cette journée de détection de talent sera au coût de 10\$ par personne.

Vous devez contacter Pascal Choquette à pchoquette@fgsc.net pour confirmer votre participation au plus tard le 29 avril. Les tests consisteront en deux efforts maximum de 6 secondes et un contre-la-montre de 4 minutes.

4.3 Journées de développement/perfectionnement – Équipe du Québec

Plusieurs dates à prévoir en 2017 selon les disponibilités. Les détails (emplacement, dates, ...) seront transmis via le site internet de la FQSC.

Objectifs :

Ces journées de développement/séances d'entraînement ont pour objectif d'offrir l'opportunité aux athlètes d'acquérir de l'expérience sous la supervision de l'entraîneur de l'équipe du Québec. Une rétroaction et un suivi seront effectués à la suite de ces activités pour assurer le bon développement des athlètes et qu'ils soient compétitifs dans les différentes disciplines sur route et sur piste. Lors des séances d'entraînement, il y aura à l'occasion l'utilisation d'une moto pour développer la vitesse et un service d'accompagnement lors des longues sorties sur la route.

Participation :

Sur invitation, priorité aux athlètes du groupe cible de vitesse et d'endurance.

Vous devez contacter Pascal Choquette à pchoquette@fqsc.net pour confirmer votre participation. Le délai de confirmation sera précisé pour chacune des journées lorsque celles-ci seront connues.

4.4 Camp Jeux du Canada 2018 – Un Jour Pro Tour

Bromont, 28 juillet au 1^{er} août; Camp de préparation en vue des jeux du Canada.

Objectifs :

Ce camp de préparation a pour but de finaliser la préparation des athlètes en vue de livrer des performances ainsi que de souder l'équipe.

Participation :

Ce camp est obligatoire pour les athlètes sélectionnés pour les jeux du Canada. La participation aux Championnats québécois de critérium, qui aura lieu à Bromont le 30 juillet, fera également obligatoirement partie de ce camp.